

**Plan de mobilisation des parties prenantes**

**Avril 2019**

**Subvention du CEPF 104022**

**Missouri Botanical Garden**

*Updating KBAs within the Lofa-Gola-Mano and Nimba complexes.*

**Guinée, Liberia, Sierra Leone**

## **Résumé de la subvention**

1. Organisation du bénéficiaire : Missouri Botanical Garden
2. Intitulé de la subvention : Updating KBAs within the Lofa-Gola-Mano and Nimba complexes.
3. Numéro de subvention : CEPF 104022.
4. Montant de la subvention (en USD) : 244,973.04
5. Dates proposées pour la subvention : du 01/05/2019 au 31/12/2020
6. Pays ou territoires où le projet sera réalisé : complexes de Lofa-Gola-Mano et des Monts Nimba, en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.
7. Date de préparation de ce document : 26/03/2019
8. **Introduction:** Cette section devra décrire brièvement le projet, notamment les éléments de conception et les problèmes sociaux et environnementaux potentiels. Lorsque cela est possible, inclure des cartes du site du projet et de ses environs.

Au sein du hotspot des forêts guinéennes d’Afrique de l’Ouest, les complexes de Lofa-Gola-Mano et des Monts Nimba contiennent certains des derniers éléments de forêts montagnardes guinéennes et de forêts de plaine de l’ouest de la Guinée, deux habitats présentant un état de menaces critique, et identifiés comme priorités par le profil d’écosystème du CEPF. Néanmoins, les connaissances sur la flore et la végétation de ces deux complexes restent très parcellaires, et présentent de fortes disparités locales, accentuées par la nature transfrontalière de ces complexes. Les Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB) représentent un outil indispensable pour l’identification des priorités de conservation. Au sein du complexe des Monts Nimba, 7 ZCB sont identifiées, 2 au Liberia, 2 en Guinée et 3 en Côte-d’Ivoire. Le complexe de Lofa-Gola-Mano contient 14 ZCB, dont 8 au Liberia, 3 en Guinée et 3 en Sierra Leone. Néanmoins, l’analyse de ces ZCB n’incluent pas les données de flore et d’habitats menacés dans leur analyse. Ainsi, face à l’insuffisance flagrante de données, il est aujourd’hui impossible d’estimer l’importance et la représentativité de ces ZCB pour conserver la flore et la végétation de la région.

Ce projet propose d’identifier les composantes menacées de la flore et des habitats des deux complexes afin de mettre à jour l’analyse des ZCB. Les deux complexes étant transfrontaliers, ce projet vise à une collaboration régionale entre plusieurs acteurs clés en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia, en vue d’une harmonisation des pratiques d’inventaires et de conservation, et d’une diffusion à l’échelle régionale des résultats obtenus. Ce projet sera implémenté par les partenaires de longue date que sont le Missouri Botanical Garden et l’Herbier SERG de Sérédou (Guinée), en partenariat étroit avec Fauna & Flora International (Liberia) et The Conservation Society of Sierra Leone. De manière plus spécifique, ce projet propose les 4 parties suivantes :

**Partie 1. L’identification les espèces de plantes menacées selon les Catégories et Critères de la Liste Rouge de l’UICN, et les habitats potentiellement menacés,** à travers une revue de la littérature et des données existantes, trois campagnes de terrain impliquant des experts régionaux et internationaux et plusieurs campagnes de terrain menées par l’équipe d’implémentation régionale du projet, l’évaluation des espèces selon les Catégories et Critères de la Liste Rouge, et la rédaction de leurs statuts de menaces.

**Partie 2. Une mise à jour de l’analyse ZCB en utilisant les données générées et compilées par le projet de flore et d’habitats.** Les objectifs de cette partie seront de cartographier et de caractériser les sous-populations d’espèces menacées, les habitats potentiellement menacés, et les assemblages floristiques dans les ZCB, dans le but d’évaluer la représentativité du réseau actuel de ZCB dans la protection de la flore et des habitats menacés des deux complexes.

**Partie 3. Un renforcement des capacités locales et des échanges sud-sud**, à travers un effort important de formation des équipes locales par les experts internationaux lors des campagnes de terrain. Les échanges sud-sud seront renforcés par la création d'équipes régionalisées de capture et de gestion des données de terrain. Enfin, une formation spécifique à l'évaluation des espèces selon les Catégories et Critères de la Liste Rouge de l'UICN sera mise en place pour les participants régionaux.

**Partie 4. Une dissémination régionale des résultats et données engendrés par le projet.** Deux ateliers (de lancement et de restitution) seront organisés, lors desquels des supports physiques d'information seront distribués aux acteurs et parties prenantes (posters, brochures, rapports), contenant les informations scientifiques essentielles sur les ZCB des deux complexes. Un site web dédié au projet sera produit, dont le but sera de synthétiser et mettre à disposition à tous (acteurs, parties prenantes, individus) l'information sur la flore et les habitats menacés des ZCB des deux complexes. Des articles scientifiques seront produits et largement diffusés. Une ombrière à orchidées sera construite à Sérédou (Guinée), et permettra de sensibiliser les acteurs et les parties prenantes sur les problématiques de conservation dans les ZCB des deux complexes et les actions qui pourraient être envisagées.

9. **Synthèse d'activités antérieures de mobilisation des parties prenantes:** Si le bénéficiaire a déjà entrepris des activités, notamment en matière de communication des informations et/ou de consultation publique, fournissez les détails suivants:
- Type d'informations communiquées, sous quelle forme (par ex. oralement, brochure, rapports, posters, radio, etc.) et mode de diffusion;
  - Les lieux et dates des éventuelles réunions réalisées à ce jour;
  - Les particuliers, groupes et/ou organisations qui ont été consultés;
  - Les principales questions abordées et les principaux problèmes soulevés;
  - La réponse du bénéficiaire aux questions abordées, notamment d'éventuels engagements ou actions de suivi;
  - Le processus entrepris pour documenter ces activités et transmettre des rapports aux parties prenantes.

Le projet a été conçu par Ehoarn Bidault, Tariq Stévant et Moussa Diabaté en septembre 2017 lors d'une mission de terrain aux Monts Nimba (Guinée). La décision de déposer une lettre d'intention au CEPF pour la mise à jour des ZCB pour les deux complexes de Lofa-Gola-Mano et des Monts Nimba a été prise à cette occasion.

Une session de travail sur la préparation du projet a été effectuée à Paris le 9 octobre 2017 entre Ehoarn Bidault et Moussa Diabaté lors d'une visite de ce dernier en France. Le 5 février 2019, Moussa Diabaté a envoyé à Ehoarn Bidault une lettre d'engagement de l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG). Le 10 avril 2019, un appel téléphonique a eu lieu entre Pete Lowry et Moussa Diabaté afin de finaliser la proposition du projet au CEPF.

Entre janvier et février 2019, de nombreux échanges téléphoniques et par courriels ont eu lieu entre les partenaires du projet Moussa Diabaté, Tariq Stévant, Ehoarn Bidault et Bruno Senterre afin de préparer la soumission d'une proposition détaillée au CEPF. Il a été discuté notamment :

- des enjeux locaux en Guinée sur l'identification des ZCB au sein des deux complexes, et du niveau de connaissance sur la flore menacée et les habitats.
- des besoins matériels et humains de l'herbier SERG de l'IRAG à Sérédou et de l'ampleur de son implication dans le projet.
- de l'approche écosystémique développée par Bruno Senterre dans le cadre d'autres projets CEPF aux Seychelles et de leur transposition au cadre ouest-africain.

- des possibilités et problématiques dans la mise en place d'une communication efficace transfrontalière.

Des échanges courriels attestent des avancées produites et les recommandations ont été incluses dans cette nouvelle version du projet.

De plus, Tariq Stévant a rencontré Guy Parker (SMFG) le 26 janvier 2019 à Bruxelles, et des discussions ont eu lieu à propos de l'approche KBA et du projet CEPF. L'implication de la SMFG a été discutée plus en détails avec Jamison Suter, qui dirige le département environnement de la SMFG, le 28 janvier 2019 lors d'un échange courriels, et un appel téléphonique a eu lieu entre Ehoarn Bidault et Jamison Suter le 4 février 2019. Une lettre de soutien de la SMFG nous a été envoyée le même jour.

Un premier contact a été établi avec James Kpadehyea (botaniste au Liberia, travaillant pour la Forestry Development Authority) le 1er février 2019, afin de communiquer sur la teneur du projet et solliciter une lettre de soutien de la part de son institution. Une conversation téléphonique a eu lieu le 3 février entre Ehoarn Bidault et M. Kpadehyea afin de sensibiliser ce dernier au projet. Le 26 mars 2019, une version anglaise résumée du projet a été envoyée à M. Kpadehyea.

Le programme Liberia de Fauna & Flora International a été sollicité le 28 mars 2019 par l'entremise de son responsable local Dr. Mary Molokwu. Des échanges de courriels ont eu lieu entre Dr. Molokwu, Ehoarn Bidault, Tariq Stévant, Pete Lowry et Laura Benitez (FFI programme manager à Sao Tomé & Principe). L'implication de FFI a été discutée et une lettre de soutien a été envoyée à Ehoarn Bidault le 29 mars 2019.

Des échanges par emails ont eu lieu entre Pete Lowry et Sheku Kamara (Executive Director of the Conservation Society of Sierra Leone) le 11 avril 2019, lors desquels a été discutée l'implication du partenaire dans le projet en cours de finalisation. Une lettre de soutien a ensuite été obtenue.

Des contacts réguliers par Skype et par courriels ont lieu au sein du MBG (une réunion d'équipe a lieu tous les lundis à 10h), et entre les acteurs du projet Bruno Senterre, Moussa Diabaté, Tariq Stévant et Ehoarn Bidault.

**10. Parties prenantes du projet:** Cette section devra faire la liste des principaux groupes de parties prenantes qui seront informés et consultés sur ce projet. Ils devront comprendre les personnes ou les groupes qui:

- Sont directement et/ou indirectement affectés par le projet ou ont des «intérêts» dans le projet qui en font des parties prenantes; et
- Sont susceptibles d'influer sur les résultats du projet (figurent parmi les exemples de parties prenantes potentielles les communautés affectées, les organisations locales, les organisations non gouvernementales (ONG) et les autorités gouvernementales. Parmi les parties prenantes peuvent aussi figurer des responsables politiques, des entreprises, des syndicats, des universitaires, des groupes religieux, des organismes sociaux et environnementaux nationaux du secteur public et les médias).

Les parties prenantes sont divisées en deux groupes. Nous distinguons les acteurs principaux du projet, dont les membres seront inclus lors des travaux de terrain, et qui seront invités lors du training sur le Red Listing. Ces acteurs seront sollicités pour promouvoir une large dissémination des résultats du projet lors de l'atelier de restitution et au-delà. Ils sont listés ci-dessous. D'autres parties prenantes non encore listées, concernant en particulier la Sierra Leone, pourront être identifiées lors de l'implémentation du projet et lors de discussions avec les acteurs principaux. Ces parties prenantes ne seront pas sollicitées

pour participer à l'implémentation du projet, mais seront invitées à l'atelier de restitution, et les résultats du projet seront diffusés largement parmi eux.

#### **La Société des Mines de Fer de Guinée - SMFG (Guinée)**

La SMFG est une compagnie privée qui opère la concession minière des Monts Nimba depuis 2003. A partir de 2011, elle a contracté le MBG afin de réaliser l'étude de base du projet sur la flore et la végétation, en vue de préparer une étude d'impact environnementale. Lors de cette collaboration, le MBG a effectué un inventaire détaillé de la flore de la partie guinéenne des Monts Nimba, y compris au sein du site du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, autour de la concession minière. La SMFG est un acteur indispensable de la connaissance et de la conservation de la flore et de la végétation dans le complexe de Nimba. L'utilisation des données générées lors de sa collaboration avec le MBG justifie amplement son implication dans le projet. En outre, la SMFG participera aux ateliers de lancement et de restitution du projet, représentée par Jamison Sutter (Environmental & Community Manager, [jamison.suter@nimbairon.com](mailto:jamison.suter@nimbairon.com)) et Guy Parker ([guy.parker@nimbairon.com](mailto:guy.parker@nimbairon.com)).

#### **Fauna & Flora International - FFI (Guinée & Libéria)**

Fauna & Flora International (FFI) est une organisation internationale de conservation fondée en 1903. FFI a initié ses activités au Libéria en 1997, et a joué un rôle crucial dans le rétablissement des opérations dans Parc National de Sapo après la guerre civile. En 2016, FFI initia l'application d'un projet de 5 ans visant à délivrer un pilote REDD+ national opérationnel dans l'aire protégée proposée de Wonegizi. De plus, en 2013, un plan de gestion de l'East Nimba Nature Reserve (ENNR) a été développé par FFI, en partenariat avec Arcelor Mittal et Conservation International. L'implémentation du plan de gestion commença en 2015. Enfin, depuis 2009, FFI soutient le CFN dans la mise en place de patrouilles de rangers dans la forêt classée de Ziama. En outre, l'organisation est impliquée dans la rédaction du plan de gestion de la réserve de Biosphère du massif de Ziama. FFI sera un partenaire extérieur majeur dans l'implémentation du projet proposé. Son implication se matérialisera par un partenariat poussé avec l'un de ses membres à Wonegizi, James Kpadeyeh ([jkpadehyea@gmail.com](mailto:jkpadehyea@gmail.com) ; +231 77 5793869), et son implication lors des différentes missions de terrain, ainsi que lors des ateliers de lancement et de restitution.

#### **The Conservation Society of Sierra Leone - CSSL (Sierra Leone)**

Cette ONG, fondée en 1986, a pour mission de promouvoir la gestion et l'usage durable des ressources naturelles de la Sierra Leone par l'éducation, la prise de conscience, la recherche et la gestion d'aires protégées. Grâce à son antenne de Kenema ([cssl\\_03@yahoo.com](mailto:cssl_03@yahoo.com) ; +232 22 229716). L'ONG est ainsi responsable de la mise en oeuvre du programme REDD+ dans le Parc National de Gola, ainsi que la gestion de la Réserve Forestière de Kambui Hills. De par son implication historique dans la gestion d'espaces naturels en lien avec les communautés locales, CSSL sera un partenaire important de ce projet, en particulier dans la phase de diffusion aux partenaires des supports de communication et d'information sur la flore et les habitats des ZCB. Un représentant de CSSL sera en outre impliqué dans les ateliers de lancement et de restitution du projet.

#### **Centre de Gestion de l'Environnement des Monts Nimba-Simandou - CEGENS (Guinée)**

Sous l'égide du Ministère des Eaux et Forêts, le CEGENS est l'organisme gouvernemental qui assure la gestion du site du Patrimoine Mondial et de la Réserve de Biosphère des Monts Nimba, dans sa partie guinéenne. Il est responsable du plan de gestion de la réserve, et assure une concertation permanente avec les parties prenantes et les communautés locales, y compris la SMFG. Son implication dans le projet sera cruciale, et sera assurée par l'intégration d'un de ses membres lors des travaux de terrain dans le complexe de Nimba, ainsi que par la participation aux ateliers de lancement et de restitution du projet. Il est représenté par son directeur, Abou Cissé ([cisse\\_abou2@yahoo.fr](mailto:cisse_abou2@yahoo.fr) ; +224 60 58 84 19).

### **Centre Forestier de Nzérékoré - CFN (Guinée)**

Le centre Forestier N'Zerekore (CFN) est le bureau d'exécution de champ de la Direction Nationale de l'Eau et des Forêts (DNEF) en Guinée Forestière. Il assure la gestion de la Réserve de Biosphère du Massif de Ziama, et travaille en étroite collaboration avec les équipes de l'Herbier SERG de l'IRAG, ainsi que FFI. Son implication dans le projet sera assurée par l'intégration d'un de ses membres lors d'éventuels travaux de terrain dans le complexe de Lofa-Gola-Mano, et par la participation aux ateliers de lancement et de restitution du projet. Il est représenté par le Chef de Division Conservation Biodiversité, Cécé Papa Condé ([cecepapaconde@yahoo.fr](mailto:cecepapaconde@yahoo.fr), +224 64 37 89 00).

### **Parc National de Gola Rainforest - GRNP (Sierra Leone)**

Le Parc National de Gola Rainforest (GRNP) a été établi en 2010, et est géré par la Division Forestière du gouvernement de Sierra Leone. Une proposition a également été soumise à l'UNESCO pour une désignation en Site du Patrimoine Mondial en 2012. Le parc fait l'objet d'un programme de soutien à la recherche et à la conservation mené par la Royal Society for the Protection of Birds (RSPP). Le GRNP sera un partenaire clé à l'implémentation possible du projet en Sierra Leone, étant donné qu'il s'agit d'un élément essentiel du complexe de Lofa-Gola-Mano. Ce partenariat sera matérialisé par l'implication de membres du GRNP lors d'éventuelles missions de terrain en Sierra Leone, et par la participation du Protected Area Manager, Alusine Fofanah, aux ateliers de lancement et de restitution du projet.

**11. Programme de mobilisation des parties prenantes:** Cette section devra résumer l'objectif et les buts du programme. Décrivez brièvement les informations qui seront communiquées, dans quels formats, et les types de méthodes qui seront utilisées pour communiquer ces informations à chacun des groupes de parties prenantes identifiés. Les méthodes utilisées peuvent varier en fonction du public cible, par exemple:

- Journaux, posters, radio, télévision
- Centres d'information et expositions ou autres affichages visuels et
- Brochures, dépliants, posters, documents et rapports de synthèse non-techniques.

Parmi ses objectifs, le projet CEPF 104022 vise à mettre en place différentes méthodes de communication adaptées dans le but de mobiliser, au niveau régional, non seulement les parties prenantes de ce projet, mais aussi tous les acteurs de la connaissance et de la conservation susceptibles d'être concernés par les ZCB. De manière plus spécifique, les méthodes employées et les produits envisagés sont :

- Un atelier de lancement sera organisé à Sérédou (Guinée) afin de mobiliser les parties prenantes sur les objectifs du projet et les méthodes qui seront utilisées.
- Des rapports d'activités seront produits à l'intention des organisations gouvernementales et non-gouvernementales, dont un rapport final qui contiendra toutes les informations produites sur les ZCB engendrées lors du projet, et qui sera largement distribué ;
- Un site web dédié utilisant l'architecture de TROPICOS (« projet ») sera mis en place, et contiendra toutes les informations disponibles sur les espèces et les habitats menacés des deux complexes, et permettra une hiérarchisation et une mise à disposition claire de l'information, à l'intention de tous les acteurs et parties prenantes (organisations gouvernementales et non-gouvernementales, institutions scientifiques, opérateurs privés, individus) ;
- Des supports physiques de communication reflétant les connaissances présentées par le site web (posters sur les deux complexes, brochures sur les habitats) seront distribuées localement aux acteurs et parties prenantes ;
- Des articles à destination de la communauté scientifique et des parties prenantes seront publiés, sous la forme de descriptions taxonomiques des espèces nouvelles éventuellement collectées, de checklists des plantes vasculaires présentes dans les deux complexes, et d'un article spécifique sur les habitats menacés humides des deux complexes ;



- Les évaluations des statuts de menace des espèces menacées des deux complexes seront soumises à l’UICN afin de diffuser au mieux cette information spécifique auprès des décideurs et acteurs publics et privés dans la région ;
- Une ombrière à orchidées sera construite à Sérédou sur fond propre du MBG, qui permettra de communiquer localement aux parties prenantes et différents acteurs sur les activités du projet à travers une famille emblématique de plantes ;
- Les activités du projet seront diffusées en continu sur les médias sociaux tels que Instagram ou Twitter afin de toucher un public plus large et de sensibiliser aux approches mises en place lors du projet, et aux résultats les plus marquants ;
- Les résultats scientifiques seront diffusés, au-delà du projet, lors de congrès scientifiques internationaux ;
- Enfin, un atelier de restitution du projet sera organisé à Sérédou, et y seront conviées les parties prenantes et acteurs extérieurs. Lors de cet atelier seront diffusés les résultats du projet, et une discussion sera mise en place avec l’ensemble des parties prenantes pour identifier les suites possibles à donner au projet. Suite à cet atelier de restitution, un compte-rendu sera produit à destination de toutes les parties prenantes, qui listera les éléments discutés comme étant des suites possibles au projet.

**12. Méthodes de consultation:** Cette section devra décrire les méthodes qui seront utilisées pour consulter chacun des groupes de parties prenantes identifiés dans les sections précédentes. Les méthodes utilisées peuvent varier en fonction du public cible, par exemple:

- Entretiens avec les représentants des parties prenantes et les informateurs clés;
- Enquêtes, sondages et questionnaires;
- Réunions publiques, ateliers, et/ou discussions en groupes thématiques avec un groupe spécifique;
- Méthodes participatives et
- Autres mécanismes traditionnels de consultation et de prise de décision.

- **Réunions publiques et ateliers :**

Les consultations avec les parties prenantes seront largement basées sur les deux ateliers de lancement et de restitution du projet. Ils seront organisés en Guinée à Sérédou en collaboration avec les acteurs principaux de ce projet (FFI, SMFG, CSSL), et réuniront les parties prenantes guinéennes, sierra-léonaises et libériennes : il s’agira du Centre de Gestion de l’Environnement des Monts Nimba-Simandou (CEGENS), du Centre Forestier de Nzérékoré (CFN), du Parc National de Gola Rainforest (GRNP) en Sierra Leone. D’autres parties prenantes et officiels gouvernementaux locaux seront identifiés au cours du projet et invités à participer. Les supports de communication mentionnés précédemment seront présentés (site web) ou distribués sous plusieurs formats (dépliants et posters) lors de l’atelier de restitution. Celui-ci fera en outre l’objet de présentations orales en français et anglais et d’une visite de terrain d’une journée au Massif de Zياما avec les parties prenantes. Un document synthétique et accessible en ligne sera rédigé et distribué à cette occasion. Ces deux canaux sont les moyens les plus efficaces de diffusion auprès des parties prenantes des pays concernés. Outre la diffusion de documents présentant les résultats du projet, l’atelier de restitution visera à présenter les méthodes utilisées et discuter de leur pertinence pour identifier et combler les lacunes dans la connaissance de la flore et des habitats pour l’identification des zones d’importances pour la conservation. L’objectif de l’atelier de restitution du projet sera donc d’amener les acteurs et décideurs locaux à une prise de conscience de l’importance de la flore et des habitats dans la mise en oeuvre de mesure de conservation, et ce à un niveau régional.

En outre, le projet propose l’organisation d’un atelier spécifique sur la formation à l’évaluation des statuts de menace des espèces selon les Catégories et Critères de la Liste Rouge de l’UICN, dont le but est autant

de former les équipes locales à l'évaluation de la flore menacée que de mobiliser les parties prenantes impliquées et de les sensibiliser aux problématiques de la flore menacée.

- **Entretiens avec les parties prenantes et les acteurs-clés :**

Des rencontres bilatérales seront organisées entre l'équipe d'implémentation du projet (constituée du MBG, de SERG et des acteurs locaux tels que FFI et la CSSL) et les parties prenantes locales (CEGENS en Guinée, SMFG, Gola Rainforest National Park...). Ces rencontres auront lieu avant et après chaque mission de terrain internationale, et viseront à définir les besoins des parties prenantes, ainsi qu'à les informer des avancées et des résultats préliminaires du projet. Des procès-verbaux de ces rencontres bilatérales seront produits et envoyés par emails aux parties prenantes.

Les communautés et autorités locales seront consultées lors de chaque visite de terrain, comme le stipule la procédure standard du MBG lors des travaux de terrain. Lors de ces rencontres, une communication importante sera effectuée sur la teneur du projet et la nature des travaux scientifiques effectués dans les zones visitées.

Enfin, l'équipe impliquée dans le projet répondra aux sollicitations d'intervention dans les médias, groupes d'experts, auprès des décideurs, etc., afin de répondre au mieux aux attentes des acteurs extérieurs.

13. **Autres activités de mobilisation:** Cette section devra décrire toutes les autres activités de mobilisation qui seront entreprises, notamment les processus participatifs, la prise de décisions conjointes et/ou les partenariats entrepris avec les communautés locales, les ONG ou d'autres parties prenantes au projet. On pourra par exemple citer dans cette section les programmes de partage des bénéfices, les initiatives de développement communautaire, les programmes de réinstallation des populations et de développement et/ou les programmes de formation et de microfinance.

Parmi ses objectifs, le projet CEPF 104022 a pour but de renforcer les capacités locales et terme d'inventaires et de conservation de la biodiversité végétale et des habitats des deux complexes. Il vise donc à mobiliser les parties prenantes lors de toutes les étapes de l'implémentation du projet. De manière plus spécifique, le projet vise à :

- Former des équipes locales des parties prenantes à la capture de données de terrain ;
- Former ces équipes à la gestion et à la valorisation des données engendrées ;
- Former ces équipes à l'évaluation des statuts de menace des espèces selon les Catégories et Critères de la Liste Rouge de l'UICN ;
- Intégrer les équipes locales dans le processus d'évaluation de la pertinence du réseau de ZCB des deux complexes au regard de la flore et des habitats ;
- Intégrer les équipes locales dans le processus de création des supports de communication prévus dans le cadre du projet.

14. **Calendrier:** Cette section devra présenter un calendrier indiquant les dates et les lieux où différentes activités de mobilisation des parties prenantes, notamment des consultations, des communications et des partenariats seront menés, et la date à laquelle ces activités seront intégrées dans la conception du projet.

Atelier de lancement : septembre 2019, à Sérédou (Guinée)

Atelier de restitution : décembre 2020, à Sérédou (Guinée)

Atelier de formation Red Listing : septembre 2020, à Sérédou (Guinée)



15. **Ressources et responsabilités:** Cette section devra indiquer quels personnels et quelles ressources seront consacrés à la gestion et à la mise en œuvre du Plan de mobilisation des parties prenantes. Qui au sein de l'équipe de projet sera chargé de réaliser ces activités ? Quel budget a été alloué à ces activités?

Les ateliers de lancement et de restitution seront organisés par Ehoarn Bidault, Moussa Diabaté et Tariq Stévant. Un budget total de \$12000 est prévu pour l'organisation de ces deux ateliers et la venue des parties prenantes.

L'atelier de formation au Red Listing sera organisé par Tariq Stévant et Ehoarn Bidault. Un budget total de \$4000 est prévu pour l'organisation de cet atelier.

Au-delà de ces ateliers, des discussions informelles seront assurées en continu entre les différentes parties prenantes, et assumées par Ehoarn Bidault et Moussa Diabaté.

16. **Mécanisme de résolution des différends:** Tous les projets qui déclenchent une clause sauvegarde doivent proposer aux communautés locales et aux autres parties prenantes un moyen de formuler des doléances auprès de l'organisation en charge de la mise en oeuvre du projet, de l'équipe régionale de mise en œuvre (RIT) et du Secrétariat du CEPF.

Ce mécanisme de règlement des doléances doit inclure, au minimum, les éléments suivants:

- Coordonnées téléphoniques et électroniques de l'organisation bénéficiaire : [mbgafrica@yahoo.com](mailto:mbgafrica@yahoo.com), +33-6-85-03-52-75
- Coordonnées téléphoniques et électroniques de l'équipe régionale de mise en œuvre du CEPF (RIT) : Mariana Carvalho, Team Leader, [cepf-gfwa-rit@birdlife.org](mailto:cepf-gfwa-rit@birdlife.org) and +233 (0)302 255 015/ +233 (0) 261 737 101
- Coordonnées téléphoniques et électroniques du bureau local de la Banque mondiale.
- L'email du Directeur Exécutif du CEPF: [cepfexecutive@conservation.org](mailto:cepfexecutive@conservation.org)
- La section doit contenir une déclaration décrivant comment vous informerez les parties prenantes des objectifs du projet et de l'existence du mécanisme de réclamation (par exemple, affiches, panneaux d'affichage, avis publics, annonces publiques, utilisation des langues locales).
- Le texte suivant devra être inclus dans tout mécanisme de règlement des doléances: "*Toute doléance soulevée auprès des responsables du projet sera transmis à l'équipe régionale de mise en œuvre et au directeur des subventions du CEPF dans un délais de 15 jours. Les responsables du projets communiqueront également à ce moment une description des réponses apportées pour traiter la doléance. Si le demandeur n'est pas satisfait des réponses apportées, il pourra soumettre la doélançe directement au directeur exécutif du CEPF à l'adresse [cepfexecutive@conservation.org](mailto:cepfexecutive@conservation.org).*"
- Le formulaire et les communications seront rédigés en français.

En suivant les indications qui précèdent, décrivez le mécanisme de doléances que vous mettrez en place.

Le projet fournira aux communautés locales et aux parties prenantes, sous la forme d'un formulaire, en français et en anglais, les moyens de communication de leurs doléances auprès du Missouri Botanical Garden, auprès de l'équipe régionale de mise en oeuvre du CEPF, auprès du secrétariat du CEPF. Les communautés locales seront informées de la teneur et de la nature du projet lors de chaque mission de terrain et à chaque localité visitée dans le cadre du projet, comme cela est mis en place lors de chaque

mission du MBG sur le terrain. Lors de cette rencontre indispensable avec les autorités locales, le formulaire de doléances sera distribué, qui contiendra les coordonnées téléphoniques et les adresses emails du responsable du projet au Missouri Botanical Garden et de l'équipe régionale de mise en œuvre du CEPF. Le formulaire de doléances stipulera en outre que toute doléance soulevée auprès des responsables du projet sera transmise à l'équipe régionale de mise en œuvre et au directeur des subventions du CEPF dans un délai de 15 jours. Les responsables des projets communiqueront également à ce moment une description des réponses apportées pour traiter la doléance. Si le demandeur n'est pas satisfait des réponses apportées, il pourra soumettre la doléance directement au directeur exécutif du CEPF à l'adresse [cepfexecutive@conservation.org](mailto:cepfexecutive@conservation.org).

**17. Suivi et reporting:** Cette section devra décrire tous les plans visant à associer les parties prenantes au projet (notamment les communautés affectées) ou des tiers indépendants au suivi des impacts du projet et des programmes d'atténuation. Décrivez comment et quand les rapports sur les résultats des activités de mobilisation des parties prenantes seront communiqués aux parties prenantes affectées ainsi que, plus largement, à l'ensemble des groupes de parties prenantes.

La mobilisation des parties prenantes et des tiers indépendants, ainsi que leur sensibilisation aux impacts du projet, seront suivis principalement par 4 moyens :

- Le rapport final d'activité du projet, qui contiendra une section dédiée à l'implication des différents acteurs du projet, et résumera les activités entreprises par chacun lors de l'implémentation du projet. Le rapport indiquera en outre précisément les acteurs et autorités locales rencontrés et sensibilisés au projet lors des missions de terrain. Ce rapport sera distribué largement au sein des parties prenantes, de l'équipe régionale de mise en œuvre du CEPF, et de l'ensemble des partenaires locaux, et fera office d'auto-évaluation de l'efficacité des mesures de mobilisation mises en œuvre lors du projet. Ce rapport final d'activité sera préparé et diffusé en décembre 2020.
- Un compte-rendu des ateliers de lancement et de restitution seront produits, et distribués à l'ensemble des parties prenantes, ainsi qu'à l'équipe régionale de mise en œuvre du CEPF. Ces compte-rendus permettront d'évaluer l'évolution de l'implication des parties prenantes entre le début et la fin du projet. Ces compte-rendus d'ateliers seront préparés et diffusés après les ateliers, soit en septembre 2019 et décembre 2020.
- Des rencontres bilatérales seront organisées entre l'équipe d'implémentation du projet (constituée du MBG, de SERG et des acteurs locaux tels que FFI et la CSSL) et les parties prenantes locales (CEGENS en Guinée, SMFG, Gola Rainforest National Park...). Ces rencontres auront lieu avant et après chaque mission de terrain internationale, et viseront à identifier les besoins des parties prenantes, et à les informer des avancées et des résultats préliminaires du projet. Des procès-verbaux de chacune de ces rencontres seront produits et envoyés par email aux parties prenantes.
- Une newsletter courte d'une page sera produite tous les trois mois à l'intention des partenaires, des acteurs et des différentes parties prenantes. Elle sera diffusée par email, et contiendra un résumé des avancées principales du projet. Elle permettra la mobilisation continue des différentes parties prenantes.